

# Cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs

Cette formation, proposée aux futurs administrateurs de l'État, sélectionnés au tour extérieur, répond à la réforme de l'encadrement supérieur de l'État.



Crédit image | ©Nicolas Lascourrèges • Atelier Marge Design

## Sommaire

- [Publics et conditions d'accès](#)
- [Objectifs de la formation](#)
- [Contenu](#)
- [Calendrier](#)
- [Points forts de la formation](#)
- [Débouchés • Métiers • Carrières](#)
- [Contact](#)

## En quelques points

**Lieu** | Site de Paris • 2 avenue de l'Observatoire, 75006 Paris

**Conditions d'accès** | Plus d'informations sur le site de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique

**Durée** | 14 mois

**Diplôme obtenu** | Non diplômant

## Des administrateurs et administratrices de l'État satisfaits

91,9%

de satisfaction

*Période de référence : phase de perfectionnement du cycle de janvier à juin 2024*

## Publics et conditions d'accès

Le recrutement est ouvert aux :

- fonctionnaires de l'État appartenant à un corps de catégorie A ou assimilé
- fonctionnaires et agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale justifiant de 8 années de services effectifs dans un corps de catégorie A ou sur un emploi de catégorie A ou assimilé
- travailleurs en situation de handicap

Les fonctionnaires détachés peuvent être présentés, au choix, soit par leur administration d'origine, soit par leur administration d'accueil.

Il s'agit d'accéder à un corps supérieur par inscription sur une liste d'aptitude. Cette liste d'aptitude est établie par un comité de sélection après examen des candidatures. Cette sélection, appelée « tour extérieur » est régie par les textes suivants :

[Consulter le décret du 1er décembre 2021 sur Légifrance](#)

[Consulter l'arrêté du 14 janvier 2025 sur Légifrance](#)

(Précise l'organisation et le fonctionnement du cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs de l'État stagiaires).

Pour se présenter à cette sélection, les fonctionnaires doivent constituer un dossier de candidature adressé à la direction générale des ressources humaines (bureau de l'encadrement administratif - DGRH), chargée d'en déterminer la recevabilité et la qualité.

## Objectifs de la formation

Le Cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs (CSPA) accompagne des fonctionnaires expérimentés dans leur changement de grade et les forme à prendre les fonctions d'administrateurs de l'État, c'est à dire : des fonctions supérieures d'encadrement, de direction, d'expertise ou de contrôle dans les administrations de l'État, les services administratifs d'une juridiction de l'ordre judiciaire ou de l'ordre administratif ainsi que dans les établissements publics administratifs de l'État.

### **Objectifs poursuivis :**

- Permettre l'acquisition des compétences requises pour l'exercice du futur poste et dans un nouvel environnement de travail, sur la base du référentiel de compétences managériales de la [Diesse](#) et du référentiel de formation de l'INSP qui en découle
- Élargir la vision des futurs administrateurs de l'État pour acquérir une approche systémique des enjeux de politiques publiques et des enjeux de transformation de l'action publique
- Renforcer les compétences managériales et le leadership des futurs cadres supérieurs de l'État

## **Contenu**

Le Cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs comprend des séquences de formation et un stage de plusieurs semaines qui peut se dérouler en administration centrale, dans un service déconcentré ou un établissement public de l'État, dans une entreprise, dans une association reconnue d'utilité publique, dans une collectivité territoriale ou un établissement public local, ou dans un établissement public de santé relevant du titre IV du livre 1er de la sixième partie du code de la santé publique.

Le contenu du cycle est construit sur la base du référentiel de compétences managériales de la Diesse complété par les compétences transverses d'un référentiel de formation.

La phase d'enseignement se déroule à Paris et comprend :

### **Des enseignements thématiques :**

- Conception, mise en œuvre et évaluation des politiques publiques
- Défis de l'action de l'Etat
- Connaissance des enjeux environnementaux, économiques et sociaux
- Relations internationales et diplomatie
- Compétences en management

### **Des modalités pédagogiques :**

- Une pédagogie qui s'appuie sur l'interaction par les débats (conférences avec des experts), sur le partage d'expérience, des temps d'appropriation et de travail en groupes (prise de décision, mobilisation de l'intelligence collective)
- Une formation à travers les rencontres, en sessions avec les intervenants et en visites pédagogiques

- Des séquences pédagogiques en petits groupes pour renforcer la cohésion et le partage d'expériences (prise de parole, media training, négociation, gestion de crise, déontologie...)
- Des créneaux pédagogiques « AES acteurs de formation » permettant de prendre en compte et de valoriser les compétences métier des AES au bénéfice du collectif
- Une individualisation de la formation à travers des choix de modules en fonction du profil, intérêt et projet professionnel

Les enseignements sont proposés en présentiel, à distance et en hybride.

**Des modalités d'évaluation :**

Parmi les évaluations proposées : évaluation pendant le stage, mise en situation, rapports et projets professionnels.

## Calendrier

Un cycle, deux phases

## ☑ Phase de perfectionnement

Début de la formation | Janvier 2025

Cette phase a pour objectifs de :

- Compléter les connaissances générales et professionnelles des participants, notamment par l'ouverture à de nouveaux domaines d'intérêt.
- Développer l'aptitude des intéressés à l'exercice de fonctions supérieures d'encadrement et d'animation, notamment en matière de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques publiques, de méthodes de management et de pilotage des projets de transformation.

Les enseignements sont regroupés en modules thématiques organisés sous forme de conférences et de travaux, individuels ou collectifs.

Lors de cette phase, les administrateurs de l'État stagiaires réalisent également un stage pratique.

## ☑ Phase d'approfondissement et de consolidation

Affectation et prise de poste | Septembre 2025

- Accompagnement à la prise de poste et au développement des compétences

L'objectif de cette phase est de permettre aux stagiaires de bénéficier de modules de formation construits sur la base d'un référentiel de formation.

Elle comprend des séquences de formation collective et des séquences d'accompagnement individualisé. Personnalisée, elle tient compte des connaissances et compétences acquises, ainsi que des besoins des participants.

## Points forts de la formation

Une phase initiale représentant un socle commun

Une phase commune avec les élèves du [Cycle international de perfectionnement \(Cip\)](#) qui constitue une occasion réelle et unique d'échange et de partage d'expériences

Des travaux de groupe

Des modules thématiques dont un dédié aux compétences managériales

## Débouchés • Métiers • Carrières

Les premiers postes offerts aux lauréats du tour extérieur sont généralement des postes de chef de bureau ou d'adjoint à un chef de bureau. Des postes de sous-préfet sont également offerts.

## Contact

**Vous avez des questions ? Contactez-nous !**

L'équipe du CSPA de l'INSP est à votre écoute. Sélectionnez l'objet "Formation continue" pour la contacter !

[Formulaire de contact](#)